

De la découverte de l'association à l'implication pour celle-ci...



Jean-Noël HAAS

Comme beaucoup d'adhérents, **Monsieur HAAS** que nous appelons désormais **Jean-Noël** et son épouse, ont découvert **URILCO LORRAINE** par le biais de « **Stomisés Contact** », sollicités pour l'aide morale dans un moment difficile.

Depuis sa remise sur pieds, **Jean-Noël** a adhéré à notre cause et participe, régulièrement, en compagnie de son épouse **Liliane**, à nos réunions mensuelles. Présents à toutes nos manifestations, ils contribuent à la convivialité de ces rencontres.

Leurs comportements devaient aboutir, de façon évidente, à cette implication et à une proposition, pour **Jean-Noël**, d'intégrer le Conseil d'Administration.

Jean-Noël, fidèle à sa nature et à sa réputation, accepta, conformément à l'intérêt qu'il porte à l'existence d'**URILCO LORRAINE**.

La chose fut faite par cooptation unanime du Conseil d'Administration, à la suite de la disparition de notre ami **Maurice VANNON** et officialisée par son élection unanime aussi, lors de notre dernière Assemblée Générale.

Nous lui souhaitons la bienvenue et ne doutons pas de sa bonne volonté afin que vive **URILCO LORRAINE** pour le bien-être des personnes qui nous sollicitent par un appel au secours dans une période cruciale.

Le Vice-Président,
Marc Caillet

Pour information



Fédération des Stomisés de France
Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

• Mercredi 22 juin 2016 au siège social à Paris.

● Attention

Exceptionnellement la réunion des adhérents du jeudi 9 juin est reportée au mardi 21 juin à 14h30 au siège de la Ligue à Vandœuvre.

Réunion des adhérents

Les JEUDIS, à partir de 14h30,

au siège de l'Association,

Ligue contre le Cancer comité de Meurthe-et-Moselle,
1, rue du Vivarais à Vandœuvre-lès-Nancy

- 8 septembre 2016
- 13 octobre 2016
- 10 novembre 2016
- 8 décembre 2016

Nous comptons sur la
présence de chacun !



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Urilco Lorraine - 22 avril 2016

Après avoir déclaré ouverte l'Assemblée Générale d'URILCO LORRAINE, le Président **Claude SIGNORELLI** expose son rapport moral :

Mesdames, Messieurs, Cher Ami(es),

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons pour tenir notre 18^{ème} Assemblée Générale Ordinaire et vous permettre de prendre connaissance des activités de votre Association qui œuvre, avec son Conseil d'Administration, que je remercie pour son dévouement et son soutien, pour le bien être des stomisés et de ses Adhérents.

Je vous remercie, chers Ami(es) de votre présence et je vous souhaite la bienvenue. C'est en effet pour nous un précieux encouragement de vous voir ainsi soutenir nos différentes actions et, comme vous le savez, je suis attentif à développer l'aspect relationnel, amical et participatif d'URILCO LORRAINE. Nous sommes quelquefois confrontés à des impondérables de façon brutale. Ceci doit être prétexte à nous sentir plus proche les uns des autres.

Nos généreux donateurs ont également droit à notre reconnaissance : **LA LIGUE CONTRE LE CANCER**, **COMITE 54**, le **COMITE DE LA MEUSE**, la **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**, la **VILLE DE NANCY** et de **VANDŒUVRE-LES-NANCY**, qui, en plus, nous met à disposition gratuite ces magnifiques salons du domaine du Charmois, enfin, les laboratoires médicaux, en particulier **COLLOPLAST** qui répond toujours présent à notre invitation mais qui, cette fois, ne peut être des nôtres !

Nous sommes toujours très impliqués dans beaucoup de domaines et, particulièrement, nous nous mobilisons pour une uniformisation des règles sur le plan national pour l'obtention de la carte d'handicapé et de stationnement. Nous ne relâchons pas notre action dans ce domaine et les nombreuses interventions auprès de nos parlementaires et du Directeur de la MDPH en sont la preuve.

Nos engagements auprès de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**, l'**INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE LORRAINE**, la **POLYCLINIQUE DE GENTILLY**, sont toujours aussi efficaces, opération **MARS BLEU**, visites aux patients en traitement de chimiothérapie, partenariat avec les différentes municipalités, etc.

Avant tout, chers Ami(es), nous nous devons d'être à la disposition de nos Adhérents pour leur apporter aide et soutien lorsque le besoin s'en fait sentir !

Dans la majorité des cas, ce qui ressort des témoignages, se sont les difficultés de communication et de compréhension rencontrées avec des proches et des amis, des problématiques qui ont pour conséquences parfois une colère ou un repli sur soi même, un mal être, voire un état dépressif. L'annonce du cancer reste un moment particulièrement traumatisant où la vision du monde, des autres et de soi même se trouve bouleversée. Le cancer ne touche pas que la personne qui en souffre ; cette pathologie longue et chronique frappe également l'environnement familial. Le service d'URILCO LORRAINE s'avère indispensable et le soutien aux malades est une de nos priorités et notre finalité. L'entraide et la solidarité est aussi une de nos préoccupations.

Reprenons à présent le déroulement de notre 18^{ème} AGO :

Je salue la présence de représentant **ICL** : **Maud METZGER**, de **Chantal COLIN**, compétente et dévouée secrétaire de **LA LIGUE 54** et le **Dr STINES**, Président d'**ADECA 54**.

Je présente les excuses de **Michel DAUCA**, Président de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**, **COMITE DE MEURTHE-ET-MOSELLE**, du **Professeur CONROY**, Directeur général de l'**ICL**, du **docteur FROMENT**, Président de la **LIGUE COMITE 55**, de **Madame Anne ALBERT** du **Grand NANCY**, de **Régine HUREAUX** de la **CPAM de Meurthe-et-Moselle**, du **docteur MONTAGNE** chirurgien digestif à la **Polyclinique de Gentilly** et de **Jean Claude OLLIER**, chef de département chirurgie oncologique à **Strasbourg**.

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée pour les Adhérents qui nous ont malheureusement quittés :

- **Maurice VANNSON**, décédé le 25 janvier 2016, notre dévoué Administrateur, après s'être vaillamment battu contre le cancer.
- **Étienne DELARUE**, décédé le 21 mai 2015, sympathique et plus ancien de nos fidèles Adhérents.

Je vous demanderai également de rendre un vibrant hommage à un homme qui s'est entièrement dévoué à la cause des malades,

d'une part par sa profession de médecin et, d'autre part, d'ancien Président de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**, **COMITE DE MEURTHE-ET-MOSELLE** : Le **docteur Yves KESSLER**.

Nous allons respecter, en leur mémoire, une minute de silence... Merci.

Je vous rappelle l'ordre du jour de cette 18^{ème} Assemblée Générale Ordinaire :

- Ouverture de la 18^{ème} AGO
- Approbation du compte rendu de l'AGO du 24 avril 2015
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Conseil d'Administration par la Secrétaire
- Rapport financier 2015 et projet de budget 2016 présentés par le Trésorier-Quitus aux Administrateurs-Affectation du résultat
- Nomination d'un Administrateur **Jean Noël HAAS**, coopté par le Conseil d'Administration le 11 février 2016
- Renouvellement des mandats de 3 Administrateurs qui se représentent (article 3 des statuts) : **Marc CAILLET**, **Jean Noël HAAS**, **André KIENTZ**
- Questions diverses.

Avant de passer la parole à la Secrétaire pour le rapport d'activité de votre Conseil d'Administration, je vous demande d'approuver le compte rendu de l'AGO du 24 avril 2015 et le rapport moral du Président. À l'unanimité ceux-ci sont approuvés.

Christiane MEYER présente le rapport d'activité 2015 du Conseil d'Administration :

Dans ce rapport d'activité 2015, notre Association a essayé de mettre en lumière la cohésion entre nos buts et notre activité, indique en début de son exposé, la Secrétaire.

Exposons d'abord nos buts :

- Favoriser la réinsertion des stomisés dans tous les domaines
- Porter assistance aux stomisés qui le désirent (encore faut-il qu'ils soient au courant de notre existence !)
- Nous souhaitons également favoriser la formation médicale afin d'améliorer le traitement des stomisés
- Nous désirons favoriser la diffusion des thérapeutiques
- Nous trouvons utiles de sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes des stomisés

- Nous avons à cœur de visiter les malades hospitalisés ou en traitement en leur apportant aide, soutien et réconfort, autant que faire se peut.

Pour finir et dans un cadre plus limité, nous acceptons volontiers de participer aux campagnes de prévention pour le dépistage du cancer colorectal dont il est question au printemps de chaque année.

Comment avons-nous agi en 2015 en fonction de ces différentes données ? Il y a un an, avaient déjà démarré nos démarches pour obtenir des explications, voire une harmonisation de l'attribution des cartes d'invalidité et de stationnement. Nous avons été reçus par madame la Députée de Meurthe-et-Moselle qui nous conseilla de contacter également le député de Meurthe-et-Moselle. Notre Président nous fit part du courrier reçu de la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Notre souci a donc été pris en considération, affaire à suivre. Pour clore ce chapitre, je trouve réconfortant de lire ce témoignage d'une patiente stomisée à Nantes qui mène seule ce combat pour faire « valoir ces droits » exprimés dans la revue Contact. Elle ne baisse pas les bras, nous non plus ! Dommage qu'il n'y ait pas de lien entre nous, notre démarche gagnerait en poids.

MARS BLEU, COLON TOUR : La préparation s'est faite au sein de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**. Président et Trésorier ont été présents à un stand de la clinique Jeanne d'Arc de Lunéville. Le Président et moi-même fûmes présents à Tomblaine en juin, un peu déçus de la journée, à cause du peu de participation. Nous nous associons également aux journées de l'ICL, comme celle de février, journée nationale contre le cancer, où Trésorier et Secrétaire étaient présents.

Pour finir d'illustrer cette rapide rétrospective, tous nos remerciements vont, évidemment, à

tous les bénévoles de ce Bureau, en regrettant la disparition de l'un de nos membres : **Maurice VANNON**, disparu prématurément le 25 janvier 2016, il nous manque beaucoup.

À présent, il ne s'agit pas de laisser la priorité à la tristesse, nous avons quelques sujets de nous réjouir : Un déjeuner au chalet Beaurivage à Pierre-la-Treiche nous réunira début juillet. En attendant cette agréable journée, nous vivons dans le souvenir attendri de celle du jeudi 10 décembre 2015, où nous avons fêté, comme ils le méritaient, nos trois nonagénaires de l'année.

Enfin, en conclusion de son exposé, **Christiane MEYER** indique que le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois dans l'année.

Claude SIGNORELLI remercie la Secrétaire pour son rapport d'activité et le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

Le Trésorier de l'Association, présente le rapport financier 2015 et le projet de budget 2016, avec l'aide du projecteur.

La présentation de ce bilan est identique par rapport à l'an dernier, fait remarquer **Bernard MANGIN**, en vous listant les deux bilans 2014 et 2015, afin de faire une comparaison d'une année sur l'autre.

Ensuite vous avez pu remarquer que le bilan est positif, comme l'an dernier et fait ressortir un résultat net de **753,92 €** ce qui constitue une réserve financière en cas de diminution des subventions.

Les cotisations sont également importantes pour nos recettes, poursuit le responsable des finances de l'Association, qui lance un appel aux retardataires, au jour d'aujourd'hui, 1/3 de nos adhérents ne sont pas à jour. Dans le bulletin « Le lien » de janvier,

il était précisé de régler la cotisation pour fin mars au plus tard, car la cotisation fédérale (FSF) doit être acquittée à cette date. **Claude SIGNORELLI** indique que le Conseil d'Administration étudiera la question pour fixer une date limite impérative sous peine de radiation pour les Adhérents.

En conclusion de son exposé, le Trésorier expose le budget 2016 qui sera scrupuleusement respecté, en espérant toutefois que les recettes annoncées se concrétisent.

Le Président remercie **Bernard MANGIN** pour le sérieux de son travail et soumet aux votes de l'Assemblée le rapport financier 2015 et le projet de budget 2016 qui sont approuvés à l'unanimité, après que les vérificateurs aux comptes attestent de la régularité des opérations comptables. Quitus est donné au Trésorier et au Conseil d'Administration pour la gestion des comptes de l'Association. L'Assemblée Générale entérine l'affectation du solde positif de **753,92 €** au compte report à nouveau.

Jean Noël HAAS est nommé Administrateur à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve également, à l'unanimité, le renouvellement des mandats de 3 Administrateurs sortants qui se représentent : **Marc CAILLET**, **Jean Noël HAAS** et **André KIENTZ**.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le **Président SIGNORELLI** lève la séance et remercie chaleureusement les personnes présentes pour leur soutien et leur participation.

Le Conseil d'Administration, réunit après l'AGO a réélu, à l'unanimité, comme Vice Président, **Marc CAILLET**, qui faisait partie du tiers sortant.

Le Président,
Claude SIGNORELLI.



Compte-rendu de la rencontre du 4 avril 2016 entre URILCO Lorraine et la M.D.P.H. de Meurthe-et-Moselle



Étaient présents :

- Pour la M.D.P.H. de Meurthe-et-Moselle : Monsieur **DUSSINE Stéphane**, Directeur
- Pour URILCO Lorraine

Monsieur **SIGNORELLI Claude**, Président
Monsieur **CAILLET Marc**, Vice-Président
Monsieur **MANGIN Bernard**, Trésorier

Lieu de la rencontre :

Maison Départementale des Personnes handicapées (M.D.P.H.) de Meurthe-et-Moselle,
123 rue Ernest Albert – 54520 LAXOU.

Objet de la rencontre :

1) Renseigner la M.D.P.H.

- des différentes démarches auprès de Madame **Chaynesse KHIROUNI** et Monsieur **Hervé FERON**, députés Meurthe-et-Mosellans, afin de faire connaître et prendre en compte les difficultés que les adhérents d'URILCO-Lorraine rencontraient pour faire reconnaître leur handicap par la délivrance de cartes d'handicapé et de stationnement

- des réponses apportées par ceux-ci,
- de leurs actions auprès du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des droits des Femmes
- des réponses de la Ministre, Madame **Marisol TOURAINE**.

2) Voir, concernant les réponses de Madame la Ministre :

- Quelles sont les interprétations de la M.D.P.H. de ces différentes réponses,
- Quelles applications peuvent-elles avoir,
- La nécessité d'une poursuite de l'action d'URILCO Lorraine.

3) Interroger la M.D.P.H. sur la création d'une « Carte mobilité inclusion » personnelle et sécurisée qui remplacerait, à terme, la carte de stationnement et la carte de priorité.

La réunion débute à 14h00, par la fourniture, par le Président d'URILCO Lorraine à Monsieur le Directeur de la M.D.P.H., des différents courriers intervenus sur le sujet, depuis notre dernière rencontre du 20 mai 2014, soit :

- Compte-rendu de la rencontre du 2 février 2015 entre URILCO Lorraine et Madame **KHIROUNI**, Députée de Meurthe-et-Moselle.

- Lettre du 23 mars 2015 de Madame **KHIROUNI** à Monsieur le Président d'URILCO, pour lui transmettre la question écrite posée à Madame **Marisol TOURAINE** et publiée au Journal Officiel le 17 mars 2015.

- Demande du Président d'URILCO Lorraine du 1 septembre 2015 à Monsieur **FERON**, Député de Meurthe-et-Moselle, pour intervenir en accompagnement de Madame **KHIROUNI** auprès de Madame la Ministre pour la reconnaissance de l'handicap des Stomisés.

- Lettre commune du 9 novembre 2015 de Madame **KHIROUNI** et de Monsieur **FERON**, adressée à Madame **TOURAINE** réclamant une clarification sur les modalités d'attribution de la carte de stationnement pour Stomisés.

- Lettre du 12 novembre 2015 de Monsieur **FERON** à Monsieur le Président d'URILCO Lorraine l'avertissant de sa démarche commune avec Madame **KHIROUNI** auprès de Madame **TOURAINE**.

- Réponse du 1^{er} décembre 2015 de Madame **TOURAINE** à Monsieur **FERON** lui signalant la prise en compte de sa demande, l'assurance d'un examen attentif par ses services et la promesse d'une réponse dans les meilleurs délais.

- Lettre de Monsieur **FERON** du 22 décembre 2015 au Président d'URILCO Lorraine lui faisant part de la réponse de Madame **TOURAINE** ci-dessus.

- Lettre de Madame **KHIROUNI** du 13 janvier 2016 au Président d'URILCO Lorraine lui faisant parvenir l'exemplaire du Texte de la Question publiée au Journal Officiel le 17 mars 2015 et du texte de la réponse publiée au Journal Officiel le 29 décembre 2015.

- Lettre de Madame **KHIROUNI** du 18 janvier 2016 au Président d'URILCO Lorraine lui fournissant une copie de la lettre de Madame **TOURAINE** du 11 janvier 2016 prenant en compte la réduction de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pieds des personnes Stomisées dans les conditions médicales d'attribution de la carte de stationnement et présentant la création d'une

« carte mobilité inclusion » personnelle et sécurisée pour remplacer à terme la carte de stationnement et la carte de priorité.

- Lettre de Monsieur **FERON** du 25 janvier 2016 au Président d'URILCO Lorraine qui renouvelle la démarche de Madame **KHIROUNI** ci-dessus.

- Lettre de remerciements du 16 février 2016 adressée communément à Madame **KHIROUNI** et Monsieur **FERON**, par le Président d'URILCO Lorraine pour leurs démarches respectives et leur faire part de l'intention d'URILCO Lorraine de rencontrer le Directeur de la M.D.P.H. pour l'interprétation des différents textes parus au Journal Officiel.

Après lecture de ces documents, Monsieur **DUSSINE**

- Promet de renseigner les membres de la Commission qui statue sur la reconnaissance de l'handicap des Stomisés afin que ces décisions influent selon leur âme et conscience,

- Fait remarquer toute la réserve qu'il faut avoir, par rapport à ces textes officiels, car ils ne s'expriment qu'au conditionnel,

- Recommande, par ailleurs, que l'action d'URILCO Lorraine se poursuive par l'incitation d'autres associations de Stomisés de France (F.F.S.) à s'impliquer aussi afin de généraliser la demande, ainsi que la participation d'autres organismes de santé, tels que la Ligue Lorraine contre le Cancer, à la cause, afin de confirmer le besoin et donner une ampleur nationale à la reconnaissance de l'handicap, par l'attribution des cartes de stationnement.

- Invite à recontacter nos députés pour faire évoluer les textes.

- Confirme la création prochaine de la « Carte Mobilité Inclusion » et nous incite à ce que l'action pour les Stomisés aboutisse avant la fin des études et réflexions sur cette nouvelle carte qui pourrait aussi, dans ses critères d'attribution, intégrer la reconnaissance de l'handicap des personnes Stomisées.

La réunion se termine à 15h30, sur un sentiment général d'optimisme et la considération d'une « affaire à suivre ».

Le Vice-Président
Marc Caillet

Avec le soutien :



Comités de Meurthe-et-Moselle et de Meuse



Membre de la Fédération des Stomisés de France



MEURTHE-ET-MOSELLE

